

Préparation du Conseil de région IdF (samedi 13 mars 2021)

Secrétaires de séance : Gilles PALAZOT (FFMC PPC) et Patrick CHOROWICZ (FFMC PPC).

Participants

- Xavier CHAMPAGNE (FFMC 77)
- Yves MARBLE (FFMC 77)
- Luc LEPELLETIER (FFMC 78)
- Emmanuel MUMBRU (FFMC 91)
- Arlette ROCA (FFMC 91)
- Emmanuel CONSTANTIN (FFMC 95)
- Catherine ABELLA de NOUVRAC (FFMC 89)
- Didier BODEREAU (FFMC 89)
- Jean-Marc BELOTTI (FFMC PPC)
- Marie-Jo TABAR (FFMC PPC)
- Fabienne JANNEAU (FFMC PPC)
- Patrick CHOROWICZ (FFMC PPC)
- Gilles PALAZOT (FFMC PPC, GMC)

Communication locale

Le groupe Whatsapp IDF est en place.

L'agenda francilien inter-antennes est en cours de mise en place.

Communication nationale

Le niveau national manque de **réactivité dans la communication vers les antennes** (exemple : manifestation du 10 avril sur le Contrôle Technique). Par conséquent, les antennes ne disposent pas des dernières informations et des éléments de langage lorsque les médias locaux les sollicitent rapidement. Ceci amène les antennes à prendre des initiatives.

Un **état des lieux sur l'organisation** du SN et de ses interactions avec le BN est à envisager : répartition de la charge avec un salarié en moins ? utilisation de toutes les compétences ? besoin de formation ? lourdeur des interactions et des validations ? adéquation du niveau d'autonomie dans les actions du SN ?

Le délai de validation des compte rendus nationaux est long : intérêt d'une **note de synthèse** publiée immédiatement ou à valider sous 48 heures.

Où en est-on de l'embauche d'un 3^{ème} salarié ? PPC souhaite un salarié qui réponde en temps réel sur les questions **juridiques**.

Fédéralisme et implication

PPC réagit à l'absence de mobilisation de certaines antennes régionales pour la manifestation du 20 février sur la Circulation interfiles, alors que le mot d'ordre et l'affiche étaient disponibles et mobilisateurs. Plusieurs antennes se sont « fait prendre la place » par d'autres associations (1500 motards à l'appel des Templars of the Road dans le 31, manifestation de la FMF dans le 59). D'autres antennes ont annoncé aux motards qu'ils ne manifesteraient pas. PPC estime a posteriori qu'elle aurait dû conseiller à la FFMC 59 de ne pas rejoindre le cortège parisien.

Marie-Jo Tabar (FFMC PPC) souhaite que les **valeurs du fédéralisme soient portées et rappelées par le BN**. Les statuts nationaux permettent-ils une éventuelle exclusion pour ce motif ?

Catherine (FFMC 89) donne l'exemple de l'Yonne, où ni l'expérimentation de Circulation interfiles ni la ZFE ne s'appliquent, mais où la FFMC 89 se mobilise car ces mesures sont amenées à s'étendre au-delà de Paris. Sur le Contrôle Technique, il serait incompréhensible que des antennes ne se mobilisent pas sur leur territoire.

Autres actions (stationnement payant, ZFE, CT...)

Stationnement payant : PPC a envoyé un courrier aux différents groupes politiques de la Mairie de Paris. La difficulté est qu'ils sont tous en faveur du stationnement payant.

PPC va prévoir d'autres actions sur le stationnement.

Contrôle Technique : PPC va proposer un parcours passant par plusieurs centres pour terminer sur un siège.

Relations autres fédérations et associations (FMF, FBF, TEM, autres)

A propos de la mobilisation des associations d'automobilistes, PPC indique qu'elles sont partenaires de nos actions et fortement mobilisées sur les réseaux sociaux, mais la présence en manifestation est extrêmement faible.

Question fédérale (au BN) : **faut-il continuer à mettre en avant les spécificités avantageuses des 2RM ou faut-il adopter un mot d'ordre commun, mettant en avant l'argument social et la liberté de déplacement pour tous les usagers ?**

La FFVE n'a pas obtenu de dérogation à la vignette ZFE devant l'Assemblée Nationale. Ils payent ainsi leur politique de « cavalier seul ».

Luc Lepelletier (FFMC 78) suggère une prise de contact directe avec les clubs de véhicules anciens. Ces clubs sont demandeurs d'informations.

La Fédération des Bikers de France (FBF) a communiqué sur les réseaux sociaux pour mentionner que la FFMC refusait de collaborer avec eux. Cela fait suite au refus du SN fin janvier de se rallier à une manifestation multi-thèmes le 24 avril, alors que la CIF s'annonçait. L'annonce de la manifestation FFMC des 10 et

11 avril a été perçue par la FBF comme concurrente à celle du 24 avril, alors que rien n'empêche la FFMC d'appeler à rejoindre la FBF le 24 avril. Le BN a diffusé un démenti sur Facebook. Jean-Marc Belotti (FFMC PPC) est entré en contact avec la FBF et tout est rentré dans l'ordre. La collaboration continue entre la FBF et la FFMC.

Projet mobilité 78, futur local

Le local FFMC 78 d'Épônes ne sera plus disponible en septembre. La moto-école du Trèfle à Bouafle, adhérente à la FFMC, a proposé une solution durable sauf pour les permanences. La FFMC 78 envisage l'achat d'un véhicule et de l'équiper pour pouvoir animer des permanences délocalisées sur les pôles de chalandise moto. La FFMC 78 a demandé à la Mutuelle des Motards un bénévole pour participer à ces permanences. La FFMC 78 fera part au mouvement du bilan de ce mode de fonctionnement.

La FFMC 91 a gagné beaucoup d'adhésions quand elle a procédé de la sorte.

La FFMC 95 le fait depuis 1,5 an avec une remorque derrière une voiture, avec un planning sur l'année, en présence de bénévoles et d'un membre du bureau. Ce sont désormais les accessoiristes ou constructeurs qui reprennent contact pour de nouveaux rendez-vous.

— 0 —

Conseil de région IdF (samedi 13 mars 2021)

Présidence : Philippe STOPPACHER (FFMC BN).

Secrétaires de séance : Gilles PALAZOT (FFMC PPC) et Patrick CHOROWICZ (FFMC PPC).

Participants

- José AZNAR (FFMC BN)
- Philippe STOPPACHER (FFMC BN)
- Virginie NAYL (Mutuelle)
- Saïd TAZAIRT (Mutuelle)
- Xavier CHAMPAGNE (FFMC 77)
- Luc LEPELLETIER (FFMC 78)
- Emmanuel MUMBRU (FFMC 91)
- Arlette ROCA (FFMC 91)
- Emmanuel CONSTANTIN (FFMC 95)
- Catherine ABELLA de NOUVRAC (FFMC 89)
- Didier BODEREAU (FFMC 89)
- Jean-Marc BELOTTI (FFMC PPC)
- Marie-Jo TABAR (FFMC PPC)
- Fabienne JANNEAU (FFMC PPC)
- Patrick CHOROWICZ (FFMC PPC)
- Gilles PALAZOT (FFMC PPC, GMC)

Structure Mutuelle des Motards

Malgré la complexité virale de l'année 2020, le portefeuille et le chiffre d'affaire (+9 %) ont évolué favorablement avec : 37 000 nouveaux sociétaires et 5,7 % nouveaux contrats. La fréquence des sinistres s'est améliorée, notamment en raison de moindres déplacements. Les frais généraux ont baissé pour atteindre 38,2 % (au lieu de 40 %) en partie grâce au report d'actions, mais également grâce au sérieux et à la rigueur de gestion. La charge sur les sinistres est en hausse, en raison de la même tendance sur les réparations et suite à des sinistres graves de 2019 réévalués à la hausse en 2020.

La Mutuelle propose à ses sociétaires une nouvelle offre sur les nouvelles mobilités, incluant le prêt de guidon et la garantie de l'équipement, dans l'esprit de la protection des usagers de 2 roues motorisés vulnérables.

La Mutuelle recherche un partenaire pour proposer des contrats voiture pour ses sociétaires.

Luc Lepelletier (FFMC 78) constate des augmentations à 2 chiffres pour certains sociétaires. Virginie NAYL (AMDM) indique que certains véhicules sont très volés, ce qui explique des variations plus importantes sur ceux-ci. De plus, le prêt de guidon induit que la Mutuelle assure le corporel pour chacun des véhicules.

Jean-Marc Belotti (FFMC PPC) demande si l'annulation du Simple Fest est à l'origine de la baisse des frais généraux ? Virginie NAYL (AMDM) répond qu'en effet l'annulation d'événements comme le Simple Fest ou les Open a également conduit à la baisse de ces frais. Le nouveau Système d'Information Oxygène, après la période d'investissement, devrait aussi contribuer à la baisse des frais.

Membres de droit : au niveau national, ils sont 2% en plus que l'année dernière (de date à date).

Structure Motomag

Le dépôt de bilan de Presstalis s'est superposé au Covid-19 et au manque d'actualité moto. La distribution du journal en kiosques s'en est trouvée limitée jusqu'à fin 2020. Guillaume Dayant est parti et a été remplacé par Philippe Guillaume. Jean-Pierre Théodore part en retraite à la fin du 1^{er} semestre. Pierre Orluc est directeur de la rédaction.

Le journal se réoriente sur le plaisir et un ton plus léger. Une communauté des journalistes Motomag a été créée afin de promouvoir leur travail. Un teasing du journal a été mis en place sur les réseaux sociaux.

La pagination du mensuel a augmenté. La distribution a été réorientée vers 1000 points de vente qui n'étaient pas ciblés, mais qui recevaient d'autres titres de presse moto. Aujourd'hui, les ventes ont retrouvé leur niveau de 2019.

Le réseau commercial de la Mutuelle continue à promouvoir le journal.

Motomag a embauché un Community manager à temps partiel et a proposé l'autre moitié de son temps à la FFMC. Le BN a demandé au SN de définir ses besoins immédiats, pour une prise de décision ultérieure qui prendra en compte la capacité financière de la FFMC. PPC insiste sur l'importance d'être présent sur les réseaux sociaux, au moment où les revendications sur la Circulation Interfiles mobilisent les motards.

Structure FFMC Loisirs

Le BN n'a pas reçu de note de cadrage de la FFMC Loisirs.

Un Conseil d'Administration de la FFMC Loisirs se tiendra le 27 mars, avec présence du BN pour reprendre contact.

Structure AFDM

Le BN n'a pas reçu de note de cadrage de l'AFDM.

Préparation des Assises

Le BN a pris la décision de réaliser les Assises à nouveau en distanciel en 2021. Le calendrier est le suivant.

- 30 avril : date limite pour l'envoi des résolutions d'antennes et des candidatures au BN.
- 17 mai : envoi de la documentation pour le vote.
- 13 juin : visio-conférence entre le BN et les antennes.
- date à définir : visio-conférence de présentation des candidats au BN.
- du 18 au 21 juin matin : votes.

Quatre postes au BN seront à attribuer, car 3 mandats arrivent à échéance (Eric Thiollier, Alain Grandsire, Céline Aubrun), en plus d'un mandat actuellement vacant.

Le choix du prestataire Voxaly pour le vote est justifié par l'obligation de certification.

Gilles PALAZOT (GMC) demande quel est le risque de ne pas obtenir une telle certification, par rapport aux garanties offertes par d'autres solutions gratuites telles que Balotilo ?

Le CDR IDF n'est pas satisfait de la sélection de Voxaly et de son tarif exorbitant pour les votes de l'Assemblée Générale FFMC.

Les coordinateurs d'antennes ont souhaité la création de 2 commissions sur les ZFE et le Contrôle Technique. Le BN prévoit de faire évoluer en ce sens la mission du **réseau des Chargés de Mission Sécurité Routière**. Le BN consulte les Conseils De Régions sur ce sujet.

Le CDR IDF n'a pas mandaté de délégué CMSR, considérant que c'était une nouvelle usine à gaz et le caprice imposé d'un ancien membre du SN.

Jean-Marc Belotti (FFMC PPC) alerte sur la différence de profil entre, d'une part, les membres d'un groupe de combat contre le Contrôle Technique et les ZFE et, d'autre part, les membres actuels du CMSR qui sont impliqués sur les questions de Sécurité Routière et leurs statistiques.

Le but est d'identifier des militants combattifs et aguerris sur ces sujets techniques (ZFE, CT, stationnement payant, ...) pour développer des argumentaires et des propositions d'action.

Le groupe actuel des CMSR comprend 14 personnes, mais le groupe a été peu animé et a produit peu de résultats. Le CDR IDF ne souhaite pas reprendre l'appellation « CMSR », synonyme de coquille vide, pour construire le nouveau Groupe de Travail.

Manifestions de printemps

L'opération « Œuf de Pâques » de 2020 est reprogrammée aux 3 et 4 avril 2021 autour de quelques nids de poule emblématiques, où les antennes sont invitées à solliciter les médias locaux et les élus.

Manifestations contre le Contrôle technique le week-end des 10 et 11 avril. La simple annonce de cette manifestation a permis d'obtenir une réunion le 17 mars avec les représentants du ministère des Transports (et des invités ayant des adresses « @developpement-durable.gouv.fr »...). Cette rencontre permettra à la FFMC de déterminer si les actions suivantes doivent s'orienter vers la France, vers l'Europe ou vers les deux.

Le BN a écrit à tous les députés français au Parlement Européen et est en contact permanent avec la FEMA et d'autres associations moto.

Le mois de mai est retenu pour communiquer et réaliser des actions autour de la « moto solution » pour faire apparaître les aspects positifs des 2 roues motorisés.

Avancement du Groupe de Travail Jeunes

Un lien a été mis à disposition pour réviser le webinaire présentant les travaux du GT jeunes. Le CDR IDF estime que ce GT est une commission de plus avec peu d'intérêt.

Avancement du Cloud2

La phase de test a commencé. A ce stade, c'est une copie du Cloud existant. Ensuite, il évoluera dans la manière d'y déposer des documents.

FEMA

Eric Maldiney, Eric Thiollier et José Aznar ont réactivé leurs échanges avec la FEMA. Le groupe des traducteurs est en cours de réactivation, notamment pour franciser les documents anglais. La FEMA a élaboré des publications sur le bruit.

Commission vol

La Mutuelle des Motards constate que quelques modèles de 2 roues motorisés concentrent les principaux coûts liés aux vols. Les nouveaux systèmes électroniques n'empêchent pas le vol par enlèvement. L'accroche à un point fixe reste la meilleure protection.

Sinistre chez l'hébergeur OVH

A l'issue de 36 heures de travail, Cyrille a mis en place des solutions de contournement. Il n'y a pas eu de perte de données. Seules les adhésions en ligne du 9 mars ont été perdues.

Un lien temporaire est en cours de test au SN. Un accès dégradé à Gaël et à Canam devrait être possible la semaine prochaine pour les antennes et les nouveaux adhérents.

Actualité IDF

Question sur l'embauche d'un 3^{ème} salarié juriste

Marie-Jo Tabar (FFMC PPC) souhaite une réponse immédiate sur les sujets juridiques. Le BN répond que la FFMC n'a pas les moyens d'une embauche sur ce profil. Ce n'est pas la priorité du BN (par rapport à celle d'un Community manager). Le BN vérifie actuellement les besoins du SN qui, pour les demandes juridiques, s'appuie sur le réseau des juristes bénévoles et le service souscrit annuellement auprès de la MAIF.

Actions groupées ZFE auto-moto

Le CDR IDF se demande s'il faut orienter la communication vers les seuls 2RM ou s'il est préférable de retenir un message qui rassemble également les

automobilistes, au risque de laisser sous silence les spécificités des 2 roues motorisés. Dans ce cas (par exemple, pour les ZFE), seul l'argument social pourrait être mis en avant.

Des associations telles que la FFAC, Valve, Rouler libre, sont particulièrement actives sur ce sujet. Elles constituent « un vivier » non négligeable de manifestants et de soutiens potentiels. A noter que Valve a créé une fédération (FVPP : Fédération Véhicules Passion et Patrimoine) afin de rassembler, sur le thème de la lutte contre les ZFE, un maximum de clubs autos sur tout le territoire.

Ce point sera à débattre au sein du BN, sachant qu'une éventuelle politique nationale devra probablement être « saupoudrée » par des situations locales.

A PPC, les synergies avec des associations locales ou une nationale (40 millions d'automobilistes) existent. Cependant, elles n'arrivent pas à mobiliser dans la rue. Nous n'avons plus de relations ni d'affinités avec la Ligue de défense des conducteurs, qui récupère nos communications ou actions dans le but de collecter des dons.

Fédéralisme

Le CDR IDF considère que toutes les antennes devraient suivre les mots d'ordre nationaux. Or, lors de la mobilisation du 20 février contre la Circulation Interfiles, certaines antennes ont mis en avant le manque de temps ou de bénévoles pour pouvoir programmer un événement local à cette date. De ce fait, d'autres associations ont occupé le terrain. Cette situation perdure car certaines antennes ont programmé des manifestations à d'autres dates et sur d'autres mots d'ordre que ceux récemment annoncés par le BN.

Philippe STOPPACHER (FFMC BN) répond que cela n'est pas nouveau. Cela ne veut pas dire que le BN ne fait rien. Philippe suggère aux antennes de rappeler elles-mêmes les règles de fédéralisme.

Jean-Marc Belotti (FFMC PPC) espère que les antennes, qui n'ont rien fait lors des manifestations sur la Circulation Interfiles, ne reproduiront pas le même schéma pour les grosses mobilisations à venir comme le Contrôle Technique. Si elles n'occupent pas leur terrain, les motards locaux seront déçus et rejoindront d'autres associations qui profiteront de la place vide.

Communication nationale

La communication FFMC, à l'issue de la 1^{ère} rencontre avec la Délégation à la Sécurité et à la Circulation Routières sur la Circulation Interfiles, a été transmise 3 jours plus tard. A l'issue de la 2^{ème} rencontre, les médias ont pris immédiatement contact auprès des antennes, sans qu'elles n'aient d'autres informations que le communiqué de presse de la Délégée Interministérielle à la Sécurité Routière. Idem après les annonces sur le Contrôle Technique européen. De même, les manifestations des 10 et 11 avril n'ont pas fait pas l'objet de communication depuis une semaine, alors que l'information est connue depuis la réunion de BN du 6 mars.

Le CDR IDF constate que les temps de validation entre SN et BN peuvent être longs. Pour éviter des décalages de communication, le CDR IDF suggère la publication rapide d'une note de synthèse après chaque réunion.

Philippe STOPPACHER (FFMC BN) ne peut être que d'accord et constate une carence historique en termes de communication. José Aznar (FFMC BN) entend le besoin de réactivité, chaque chose devant venir en son temps (pour les 10-11 avril, moins d'urgence pour l'affiche). Une communication plus rapide (type « note de synthèse ») sera forcément moins complète qu'un compte rendu exhaustif, ce qui pourrait causer des incompréhensions. Sur le Contrôle Technique, José Aznar estime que le BN a eu récemment une meilleure réactivité avec une réunion le mardi, suite à une annonce le samedi.

Le CDR IDF suggère au BN de vérifier que la répartition des charges et des activités au sein du SN est optimale en fonction des compétences de chacun. Philippe STOPPACHER (FFMC BN) indique que le SN a conduit cette analyse et a réorganisé en conséquence ses activités.

Prochain CDR IDF

PPC propose d'organiser le prochain Conseil De Région Ile-de-France à Montreuil.

— 0 —